



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

Liberté  
Égalité  
Fraternité

**BOAMP.fr**

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

## Avis rectificatif

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-42716>

Département(s) de publication : **01, 69, 38**

Annonce n° **25-42716**

Travaux

---

### Section 1 - Reference de l'avis initial

Annonce n° 25-41860

Mis en ligne sur le site [www.boamp.fr](http://www.boamp.fr) le 11/04/2025

### Section 2 - Identification de l'acheteur

**Nom complet de l'acheteur** : Mairie de Beynost

**Type de Numéro national d'indentification** : SIRET

**N° National d'identification** : 21010043400013

**Ville** : BEYNOST

**Code postal** : 01700

**Groupement de commandes** : Non

**Département(s) de publication** : 01, 69, 38

### Section 3 - Identification du marché

**Intitulé du marché** : Travaux portant sur la gestion et l'évacuation contrôlée des terres polluées et/ou non inertes ainsi que la gestion des cuves enterrées sur l'ancien garage Oscar BEYNOST

**Type de marché** : Travaux

**Description succincte du marché** : Le présent marché a pour objet la gestion et l'évacuation contrôlée des terres polluées et/ou non inertes ainsi que des anciennes cuves de carburant à traiter dans le cadre du projet de réhabilitation du site à usage commercial sur le site localisé à l'Ancien Garage Oscar, situé au 1529, Avenue de Genève 01700 BEYNOST.

### Section 4 - Informations rectificatives

- La visite est obligatoire. Elle aura lieu uniquement le 23 avril 2025 à 8h30, et non le 22 avril 2025 à 8h30. Les candidats devront se rendre sur le site localisé au 1529 Avenue de Genève 01700 BEYNOST. A l'issue de la visite, une attestation de visite devra être remise par le candidat, signée et datée, pour attester de sa présence. Cette attestation devra impérativement être jointe au dossier de candidature. Aucune offre ne sera recevable si l'attestation de visite n'est pas fournie avec le dossier de candidature. L'absence de cette attestation entraînera la disqualification de la candidature. La participation à la visite implique que le candidat a pris

connaissance des spécificités du site et qu'il n'émettra aucune réclamation concernant ces éléments après soumission de l'offre.

---

**Date d'envoi du présent avis à la publication : 15/04/2025**